

La lettre des **PISTES**

L'ADSP EN
ACTIONS
www.adsp.org



N°19 • Septembre 2021

ÉDITO

Une saison estivale réussie !

Désormais tournés vers la saison d'hiver, nous avons hâte de revoir notre clientèle prendre les remontées mécaniques et écumer nos pistes de ski... que du bonheur en perspective. Même s'il demeure encore une petite pointe d'inquiétude sur les mesures sanitaires gouvernementales qui seront prochainement annoncées.

Pour les Directeurs de pistes, les formations continues obligatoires et initiales de nos collaborateurs approchent à grand pas : il nous faudra être prêt le 1^{er} jour d'ouverture de nos stations, l'attente et l'exigence de notre clientèle ont été exacerbés après cette année de disette !

L'AG 2021 de l'ADSP est volontairement tournée vers la biodiversité et l'environnement, avec des débats des plus constructifs. Ce sera une grande satisfaction pour nous tous de reprendre des échanges normalisés avec nos différents partenaires.

À bientôt sur les domaines skiables enneigés ! ▲

Bernard Pascal-Mousselard,
Président de l'ADSP



SOMMAIRE • P2 > BASE DE DONNÉES DES SERVICES DES PISTES • P2 > FORMATION NIVOCULTEURS • P2 > INFORMATION RISQUE D'AVALANCHE • P3 > ABRIS DE SÉCURITÉ • P3 > FORMATION DAMEURS • P4 > INTERVIEW : DIVERSIFICATION ET PLURIACTIVITÉ, CLEFS DE L'AVENIR EN MONTAGNE ?

AGENDA

(Informations sous réserve de modifications liées aux mesures de lutte contre la Covid19 – Pass sanitaire exigé à l'entrée de la Maison Rouge et au dîner.)

Assemblée Générale de l'ADSP • 28 et 29 septembre 2021 • La Maison Rouge. La Ravoire (73)

Mardi 28 septembre 2021

14h/18h ■ AG 1^{re} partie

Ouverture

Rapport moral du Président

Rapports des commissions

Rapport du trésorier et élections

19h30 ■ Dîner

Mercredi 29 septembre 2021

9h/12h30 ■ AG 2^e partie

- Intervenants ANMSM/FNSSDS/DSF/ANENA

- Intervention Robert Bolognesi (Météo Risk) : perspectives d'avenir pour nos stations
- Table ronde : Impact environnemental sur la conduite de nos projets sur les domaines skiables

12h30 ■ Déjeuner

14h/16h30 ■ Échanges

Nos fournisseurs et l'environnement : Produits, recyclage, empreinte carbone, etc.

16h30 ■ Clôture Assemblée Générale 2021

L'ADSP met en place une base de données nationale des services des pistes



Afin de pouvoir anticiper les besoins en termes de personnel, de compétences et de formations, l'ADSP engage un recensement national des ressources au niveau des services des pistes. Dès cet hiver, tous les directeurs des pistes des stations vont être sollicités afin d'alimenter cette base de données générale, unique en son genre ! Une fois ce premier recensement effectué, les informations relatives au personnel des services des pistes pourront facilement être mises à jour en permanence, ce qui permettra d'avoir un outil performant et utilisable en temps réel. Les recherches et les tris seront possibles selon les critères géographiques (départements, stations), les tranches d'âges, les dates d'entrée au service des pistes ou encore les différentes formations des pisteurs (PS1, PS2, PS3, artificier, servant avalancheur, maître-chien avalanche, nivo-météo, shaper snow-park, régulation, service damage, nivoculteur, dameur, mécanicien). Les résultats – sous un format entièrement anonymisé – permettront d'anticiper de manière précise les prochains départs à la retraite ou encore d'identifier de manière statistique les besoins en formation. La démarche, et ce nouvel outil développé par Influenso, seront présentés lors de l'AG 2021 de l'ADSP. Une première exploitation de la base est programmée au printemps 2022. ▲

www.adsp.org



Formations sur mesure avec la TechnoAlpin ACADEMY

Pour accompagner ses clients tout au long de la saison, TechnoAlpin a développé un savoir-faire en matière de formation des nivoculteurs, grâce à la TechnoAlpin ACADEMY. L'objectif est de les rendre plus performants et plus autonomes sur l'utilisation des équipements et des logiciels TechnoAlpin, notamment les plus récents. Cette montée en compétence permet d'atteindre une efficacité accrue lors des phases de production, mais aussi hors-saison, lorsqu'il faut réaliser la maintenance des installations.

En France, l'ACADEMY, basée à Lyon, propose un programme de formation complet et adaptable, ciblant en particulier les spécificités technologiques rencontrées sur les installations des exploitants hexagonaux. Les formations couvrent tous les aspects du pilotage et de l'entretien des installations neige : fonctionnement, utilisation et maintenance des enneigeurs, des salles des machines et des logiciels.

Depuis décembre dernier, l'ACADEMY France est certifié Qualiopi. Cette certification atteste de la qualité du processus mis en œuvre par l'ACADEMY dans le processus de développement des compétences. Obligatoire à partir de 2022 pour les organismes de formation, TechnoAlpin a souhaité anticiper l'obtention de ce label afin de proposer à ses clients, sans attendre, des formations de la plus haute qualité. ▲

www.technoalpin.com/fr/service/academy.html



Informez et sécurisez vos clients avec une solution Made in France, esthétique, robuste et connectable

En réponse aux fortes contraintes d'investissement des stations, Lumiplan prolonge son offre de remise de 20% concernant ses panneaux de Risque Avalanche, pour renforcer la sécurité de vos clients et vous permettre d'être en totale conformité avec la Norme NF sur l'information des risques d'avalanches. Ces caissons peuvent être installés en extérieur comme en intérieur, ils sont disponibles en quatre modèles et personnalisables au logo de la station : format dièdre ou rectangulaire et commande locale manuelle ou pilotage automatique via Infoneige, au choix.

Lumiplan poursuit également ses développements dans les technologies d'information en temps-réel, la gestion des temps d'attente et la répartition des flux sur les pistes, toujours au service du confort et de la sécurité de vos clients. ▲

Contact : 04 79 31 32 46 ou chantal.simonnet@lumiplan.com

Des abris pour accompagner la prévention du risque avalanche en toute sécurité

Pionnier et leader historique des systèmes de déclenchement préventif d'avalanche sans explosif depuis plus de 30 ans, MND SAFETY continue de développer sa gamme d'abris pour mieux accompagner le travail des opérateurs sur site.



Discrets et adaptables, les abris Gazex® évoluent pour mieux répondre aux besoins des clients avec le nouvel abri Concept III et le mini-abri. Dernière génération de centrale de gaz pour les solutions Gazex® et Gazflex®, les nouveaux abris Concept III permettent la gestion de 4 à 8 points de tirs dans un rayon de 500 m. Plus robustes, résistants au vent, modulaires et spacieux, ils offrent des opérations facilitées et intuitives tout en garantissant la sécurité des personnels à tout moment. Les mini-abris sont conçus pour gérer 1 à 2 points de tirs et sont recommandés dans le cas de couloirs isolés ou à très fortes pentes. Pour des installations toujours mieux intégrées, la couleur de ces deux solutions d'abris est personnalisable à la demande.

Engagé pour la sécurité des personnels et des infrastructures, MND SAFETY a commencé cet été l'installation de nouveaux abris Concept III aux États-Unis pour le compte du Département des Transports de l'état du Colorado (CDOT), sur l'ancien site Olympique de Sochi à Rosa Kutor en Russie, en Autriche dans la station emblématique de Sölden, et plus proche de nous à Méribel et dans la vallée de Chamonix, à la Flégère et au Brévent.

De nouveaux produits toujours inscrits dans la production 100 % Made in France des systèmes de prévention avalanche que les équipes de MND imaginent, conçoivent, assemblent et produisent entièrement sur le site industriel de MND situé à Sainte-Hélène-du-Lac en Savoie. ▲

www.mnd.com

BRÈVE ■■■

ÉTUDE

L'ADSP a commandité auprès du cabinet InGenie Risk une étude sur l'efficacité des charges explosives dans le cadre des déclenchements préventifs d'avalanches. Celle-ci porte notamment sur les quantités d'explosifs utilisées et leur positionnement. L'analyse des résultats devrait permettre d'apporter des améliorations et de faire évoluer les pratiques actuelles en matière d'utilisation des explosifs.

La première campagne de mesure a été effectuée pendant l'été 2020 et la seconde, décalée en raison de la pandémie, en mars 2021.

Les données sont en cours d'analyse et une première partie des résultats sera dévoilée lors de l'Assemblée Générale de l'ADSP en septembre 2021, dans le cadre d'une présentation qui ne manquera pas d'alimenter les échanges entre professionnels.

Le catalogue formation de la ProAcademy passe en ligne !

Le prochain catalogue de la ProAcademy, l'organe de formation professionnelle de Kässbohrer à destination des responsables de domaines skiables, des conducteurs et des techniciens adopte un format digital et interactif !

Terminé les catalogues papier puis les fichiers PDF : à partir de cet hiver, l'ensemble de l'offre formation – qu'elle soit en présentiel ou à distance – sera accessible 24h/24 via un extranet. Elle affichera un descriptif complet des modules assortis d'un système de niveaux afin que chaque participant soit pris en charge selon ses connaissances personnelles. Une fois le choix effectué, les commandes et inscriptions se feront de manière interactive directement en ligne. À terme, un calendrier sera intégré pour réserver directement les créneaux de date. Cette évolution s'intègre dans la démarche de certification Qualiopi obtenue par Kässbohrer E.S.E.

Les engins de damage n'ayant pas ou peu tourné l'hiver dernier, il est d'autant plus important de maintenir le niveau de compétence des équipes (ou de former les nouveaux arrivants). Mise à jour des connaissances, information sur les nouvelles technologies, transmission de savoir-faire, remise à niveau en termes de pratique sur le terrain, accès à une spécialisation, la formation est une étape incontournable pour s'assurer d'être performant immédiatement dès la reprise de l'activité l'hiver prochain. ▲

www.pistenbully.com



Diversification et pluriactivité, clefs de l'avenir en montagne ?

À cœur des stations ou dans le cadre de leur implication au niveau des instances de DSF ou de l'ADSP, ils ont l'approche terrain et le recul nécessaires à l'analyse : Anne Marty, Directrice Générale Adjointe Altiservice, Présidente Déléguée et Présidente de la Commission Social-Formation de DSF, et Benjamin Blanc, Directeur Général de la Régie de la Vallée des Belleville et Vice-Président de l'ADSP, répondent à nos questions sur la pluriactivité dans leurs secteurs respectifs.

La Lettre des Pistes : Comment les exploitants de remontées mécaniques gèrent-ils la pluriactivité de leurs salariés ?

Anne Marty : Les RM ont été précurseurs en termes de fidélisation et ont mis en place depuis de nombreuses années un système qui permet de reconduire les contrats des saisonniers dès qu'ils en font la demande. Cela représente un terreau extrêmement favorable à l'ancrage sur le territoire et à la pluriactivité.



L.L.P. : Cela concerne une partie importante des équipes ?

A.M. : Les taux de reconduction des contrats sont supérieurs à 70% et vont jusqu'à 100% notamment dans certaines grandes stations alpines. Cela permet à de nombreux saisonniers de se sédentariser et de créer leur vie autour de cette saisonnalité.

L.L.P. : Quelles sont les activités qui permettent de compléter vos « métiers neige » ?

A.M. : Elles se situent dans le tourisme, en rapport avec les sports nature, la restauration, l'hôtellerie ou encore dans le BTP. Il y a également des auto-entrepreneurs et des créations d'entreprises dans l'artisanat ou le commerce qui fonctionnent très bien. Les métiers liés au pastoralisme sont également importants et très complémentaires.

L.L.P. : Le développement de l'économie touristique en été accélère-t-il significativement la pluriactivité ?

A.M. : Oui, mais les principaux pourvoyeurs d'emplois, hébergeurs et restaurateurs, fonctionnent déjà beaucoup, surtout dans les stations village. Il y a une croissance en terme d'emplois générée par les nouvelles activités périphériques, mais il faut du temps. Les ratios sur l'été ne sont pas comparables à ceux de l'hiver car les remontées mécaniques, qui représentent près de 2/3 de nos emplois, sont en grande majorité à l'arrêt.

L.L.P. : Quels sont les axes sur lesquels vous portez vos efforts ?

A.M. : Nous avons un engagement très fort sur la formation, la montée en compétence de nos collaborateurs et leur évolution professionnelle. Nous travaillons également avec d'autres branches professionnelles pour aider à l'émergence d'autres contrats sur la saison estivale et assurer la sécurisation des saisonniers sur deux postes à l'année. Il est primordial de favoriser l'ancrage territorial, l'achat local et la vie au cœur de nos massifs.



La Lettre des Pistes : Comment les services des pistes gèrent-ils la pluriactivité de leurs salariés ?

Benjamin Blanc : Elle est directement liée à la diversification, et nous devons la traiter à la fois dans sa dimension financière et sociale. À court terme, les débuts et les fins de saison vont être de plus en plus difficiles, et nous allons perdre du CA sur l'hiver. En parallèle, nous avons besoin d'avoir

des équipes qualifiées et formées, et il est donc indispensable de leur proposer un certain volume de jours de travail pour les fidéliser et favoriser leur sédentarisation.

L.L.P. : Concrètement, quelles sont vos orientations ?

B.B. : Il est impossible au niveau des services des pistes de réduire nos « prestations » car cela générerait directement de l'insatisfaction client. Les leviers sont donc de se diversifier sur l'hiver d'une part et de pousser au développement du CA sur l'été d'autre part, de manière à proposer des contrats supplémentaires sur une 2^e saison.

L.L.P. : Quels seraient ces nouveaux métiers pour des salariés qui sont, à la base, formés aux métiers des pistes ?

B.B. : L'augmentation de l'activité estivale s'accompagne de nouveaux besoins. Nous pouvons, dans ce cadre, assurer des prestations et des services spécifiques, comme par exemple tout le volet secours et sécurité où nous sommes légitimes, moyennant quelques adaptations.

L.L.P. : Comment vos équipes intègrent-elles cette évolution ?

B.B. : Il faut arriver à changer progressivement les mentalités et prendre conscience que la manière dont on travaille va se transformer. Nous essayons de faire en sorte que les nouveaux contrats proposés à nos salariés, même si ils se situent un peu en dehors des métiers liés à la neige, s'en approchent le plus possible.

L.L.P. : La pandémie, et ses conséquences, a-t-elle impacté votre approche ?

B.B. : Cela a surtout accéléré un processus de transformation que nous avons déjà engagé. S'ils n'ont qu'une saison, nos employés vont se tourner ailleurs, et cette année nous sommes plus que jamais confrontés à ce problème. C'est la diversification qui va induire la pluriactivité de notre personnel !

La lettre des
PISTES

Directeur de publication : Bernard Pascal-Moussellard
Conception / Rédaction : Sophie Merindol **InfluenSo**

ADSP - Association Nationale des Directeurs des Pistes
et de la Sécurité de Stations de Sports d'Hiver
Maison du Tourisme - Saint-François Labellemontagne
73130 Saint-François-Longchamps
mail : presidentadsp@gmail.com • www.adsp.org

PARTENAIRES DE LA LETTRE DES PISTES N°19

